

2010



## La Caisse de pensions Novartis – Votre Caisse de pensions

### But et organisation

La *Caisse de pensions Novartis*, avec plus de 30 000 personnes assurées et bénéficiaires de rentes et une fortune de près de 12,6 milliards de francs, est l'une des plus grandes institutions de prévoyance professionnelle autonomes de Suisse.

Afin de garantir aux collaborateurs suisses de Novartis le financement à long terme, la transparence, la conformité aux besoins et la plus grande flexibilité possible de la prévoyance du personnel à l'avenir également, le Conseil de fondation a décidé au printemps 2010 de changer de concept de prévoyance et de passer du système de la primauté des prestations à celui de la primauté des cotisations.

Ce changement a pris effet au 1<sup>er</sup> janvier 2011 et a nécessité un «splitting» de la Caisse de pensions Novartis en deux entités juridiques, les caisses de pensions Novartis 1 et 2.

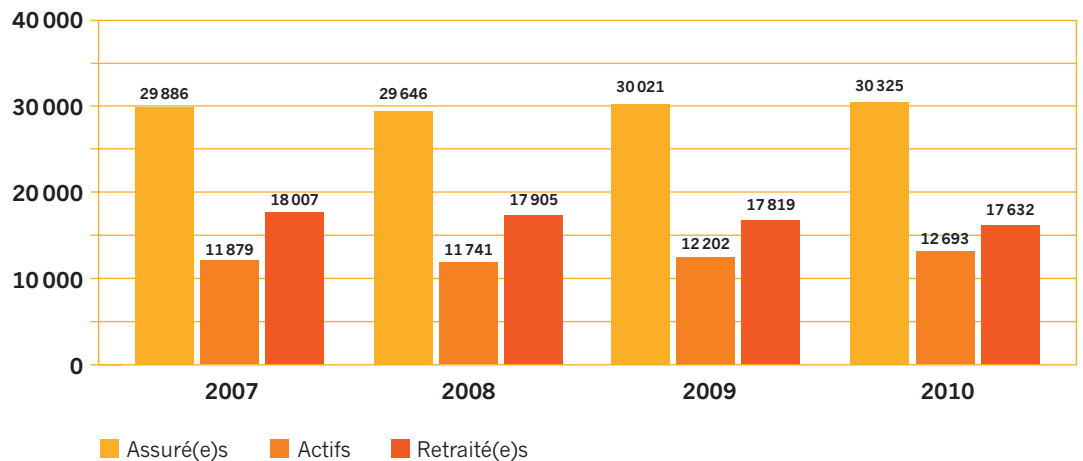
Comme le montrent les comptes 2010, nous avons abordé cette nouvelle structure de prévoyance en position de force.

La composition du Conseil de fondation de notre Caisse de pensions est paritaire avec 7 représentant(e)s de l'employeur et 7 représentant(e)s des salarié(e)s. Les représentant(e)s des salariés ont été élus en décembre 2008 pour un nouveau mandat de quatre ans.

Présentation de l'organisation (au 31 décembre 2010)	
<b>Conseil de fondation</b> (mandat du 1 <sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2012)	<b>Direction</b> Dr Markus Moser, <i>Gérant</i> Marco Armellini, <i>Adjoint à la gérance</i>
<b>Représentant(e)s de l'employeur</b> Michael Plüss ( <i>Président</i> ) Dr Martin Batzer Remo Inglin Hans Locher Knut Mager Dr Gijs van Bussel Armin Züst	<b>Organe de contrôle</b> PricewaterhouseCoopers AG, Bâle
<b>Représentant(e)s des salarié(e)s</b> Dr Eva Trächslin ( <i>Vice-présidente</i> ) Susanne Berto Henriette Brunner Cathlyn Carley Rudolf Haas Daniel Linder Brigitte Martig	<b>Expert en prévoyance professionnelle</b> LCP Libera AG, Zurich
<b>Commission des bénéficiaires de rentes</b> Erhard Eichenberger, Schönenbuch Gilbert Fahrni, Reinach Alex Gasser, Birsfelden	<b>Autorité de surveillance</b> Aufsichtsbehörde BVG und Stiftungsaufsicht des Kantons Basel-Stadt Spiegelgasse 6 4001 Bâle

### Données statistiques

Quelques **données statistiques** extraites du rapport de l'expert actuariel: 12 693 assuré(e)s au 31 décembre 2010 (année précédente: 12 202). Le nombre des bénéficiaires de rentes était de 17 632 (année précédente: 17 819), dont 11 610 personnes touchaient une rente de vieillesse, 683 une rente d'invalidité et 4 879 une rente de veuve ou de veuf. Les 460 autres rentes en cours étaient des rentes pour orphelins et enfants. Le revenu moyen des bénéficiaires de rentes de la Caisse de pensions Novartis s'élevait à 39 153 (année précédente: 39 248) francs.



### Comptes annuels 2010

Lorsqu'il s'agit du placement de la fortune de la Caisse de pensions, la garantie à long terme des prestations occupe toujours le premier plan. Ce faisant, il faut prendre en compte la tolérance au risque concrète de la caisse, c'est-à-dire sa situation financière réelle ainsi que la structure et l'évolution prévisible de l'effectif des assuré(e)s. La Caisse de pensions doit être à tout moment en mesure de garantir la réalisation des objectifs de prévoyance.

**Variation de la fortune** pour les activités courantes:

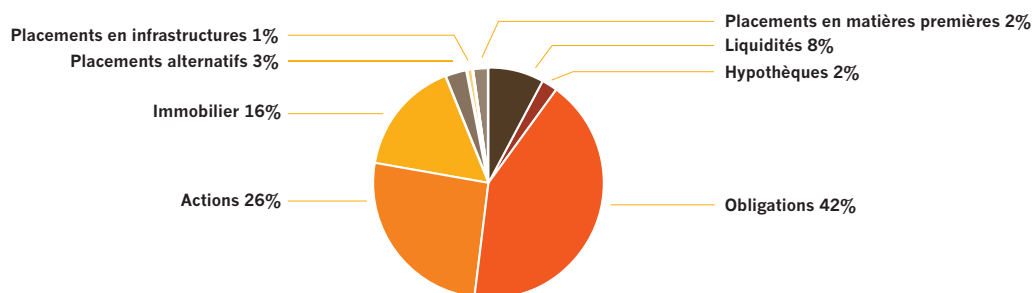
<b>Recettes (millions de CHF)</b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>
Cotisations des salarié(e)s	76	73
Cotisations de l'employeur	137	196
Contributions d'entrée et financements ultérieurs	74	79
Produits des placements de la fortune	156	324
Bénéfices réalisés sur les placements	588	0
<b>Total recettes</b>	<b>1031</b>	<b>672</b>
<b>Dépenses (millions de CHF)</b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>
Paielement des rentes	-717	-724
Versements en capital	-21	-29
Libre passage, encouragement à la propriété du logement	-94	-78
Pertes réalisées sur les placements	0	-399
Frais administratifs	-5	-4
Divers	-2	-18
<b>Total dépenses</b>	<b>-839</b>	<b>-1252</b>
<b>Flux de trésorerie net</b>	<b>192</b>	<b>-580</b>
<b>Modification cumulée de la valeur des actifs</b>	<b>-537</b>	
<b>Variation de la fortune</b>	<b>-345</b>	

Compte tenu du flux de trésorerie (+192 millions de francs) ainsi que de la modification cumulée de la valeur des actifs (-537 millions de francs), il apparaît une diminution nette de la fortune de 345 millions de francs en 2010.

Le **bilan** ci-dessous donne une vue d'ensemble de la composition de la fortune de la Caisse de pensions aux **valeurs du marché**.

<b>Actif (millions de CHF)</b>	<b>31.12.2010</b>	<b>31.12.2009</b>
Liquidités et comptes à terme	954	574
Créances à recevoir	17	23
Obligations	5 286	6 438
Actions	3 338	3 099
Placements alternatifs	342	480
Placements en infrastructures	173	175
Placements en matières premières	280	16
Hypothèques	204	219
Immobilier	2 008	1 916
<b>Total actif</b>	<b>12 602</b>	<b>12 940</b>
<b>Engagements, comptes de régularisation des passifs et provisions</b>	<b>-27</b>	<b>-20</b>
<b>Fortune nette</b>	<b>12 575</b>	<b>12 920</b>

La composition de la fortune se présente comme suit:



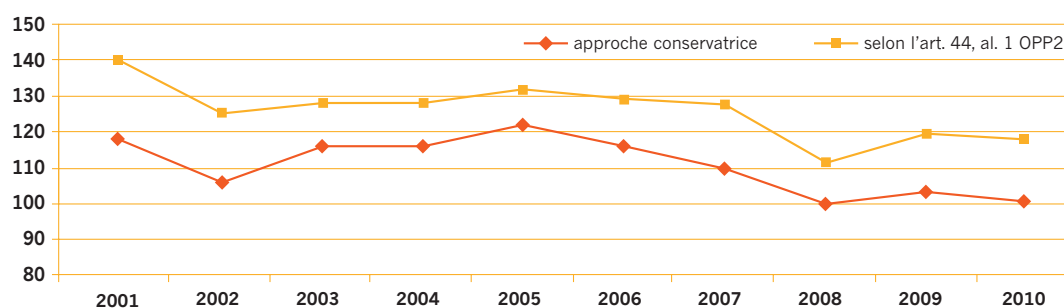
<b>Passif (millions de CHF)*</b>	<b>31.12.2010</b>	31.12.2009
Réserves mathématiques et provisions techniques	<b>10 766</b>	10 832
Réserves de fluctuation	<b>1 721</b>	1 659
Fonds pour les achats de prestations et pour les prestations supplémentaires	<b>88</b>	429
<b>Total passif</b>	<b>12 575</b>	12 920

\* Hors engagements, comptes de régularisation des passifs et provisions

Les comptes mettent en relation la fortune et les *réserves mathématiques* (y compris les provisions techniques) de 10 766 millions de francs nécessaires au 31 décembre 2010 et calculées selon des principes actuariels reconnus. Outre ces engagements, nous devons disposer de réserves de fluctuation de cours. Les fonds pour l'achat de prestations et pour les prestations supplémentaires contiennent les fonds libres de la Caisse de pensions, lesquels s'élèvent à 88 millions de francs.

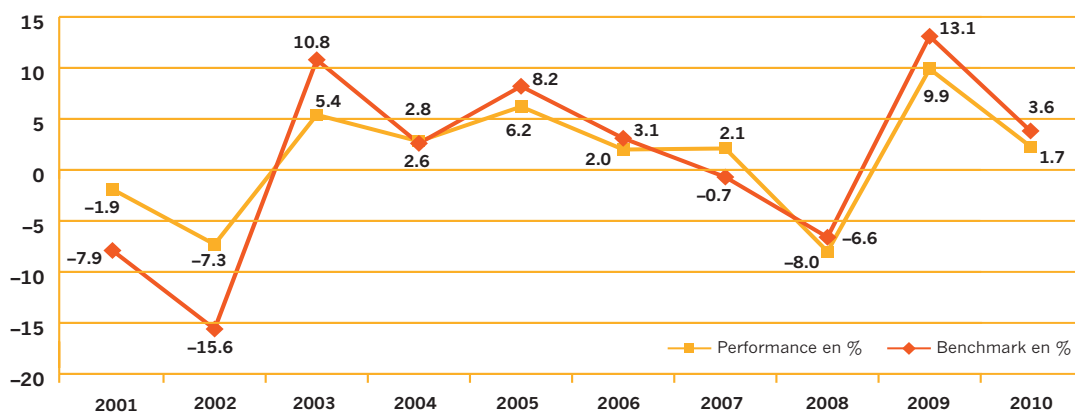
Le rapport entre les fonds liés et les fonds libres donne le **taux de couverture**. Selon l'approche actuarielle traditionnelle plus conservatrice, ce taux était de 100,8% en fin d'exercice. En application des modalités utilisées actuellement par les Autorités de surveillance, selon l'art. 44, al. 1 OPP2, le taux de couverture atteint 116,8%. Cela signifie, d'une part, que les réserves pour fluctuations des cours sont au niveau requis et que la capacité de risque de la Caisse de pensions Novartis est intacte, et d'autre part que des fonds libres sont disponibles. En d'autres termes, la situation financière de la Caisse de pensions est solide.

#### Evolution du taux de couverture 2001–2010, en %



#### Performance 2010 et politique de placement

L'année 2010 a été une nouvelle année turbulente dans le domaine des placements. Après un premier trimestre positif, les marchés financiers ont de nouveau affiché une grande nervosité fin avril et courant mai, suite à l'escalade de la crise grecque. Les attentes conjoncturelles en demi-teinte pour les 12 à 18 prochains mois ont pesé sur les marchés d'actions et se sont soldées en octobre par des rendements à long terme historiquement bas des obligations d'Etat, suivis d'une légère hausse jusqu'à la fin de l'année. La performance globale s'est élevée à +1,67 %, un chiffre inférieur au benchmark (+3,60 %).



Souhaitez-vous des compléments d'information?

Vous pouvez obtenir les comptes annuels 2010 dans leur version intégrale auprès de l'administration de la Caisse de pensions. Téléphone +41 61 324 24 20 ou par e-mail: [markus-pk.moser@novartis.com](mailto:markus-pk.moser@novartis.com)